

MORANGIS / SAVIGNY-SUR-ORGE

Riverains et élus demandent à Bouygues de déplacer son antenne 5G

Une centaine d'habitants, les maires des deux communes et l'opérateur de téléphonie étaient réunis le mercredi 29 novembre pour trouver une solution. Bouygues a pris plusieurs engagements qui devraient bientôt faire l'objet d'un courrier.

« La solution c'est de la démonter ! », « Elle est à cinq mètres des premiers pavillons », « Mettez-vous un peu à notre place, il doit bien y avoir des gens sensés chez Bouygues ! », « Le mercredi en allant vous coucher vous n'avez pas d'antenne, le jeudi matin vous tombez sur cette monstruosité de 24 mètres en ouvrant vos volets. Imaginez le choc ». Mercredi 29 novembre, la colère des Morangisais et des Saviniens était palpable. Réunis aux côtés d'Alexis Teillet, maire de Savigny-sur-Orge, et de Brigitte Vermillet, maire de Morangis, ils sont venus protester contre l'installation d'une antenne 5G de Bouygues Télécom,



Après plusieurs heures, Bouygues s'est engagé à trouver un nouvel emplacement pour l'antenne du 9, rue Evariste-Gallois.

installée dans la nuit du 5 au 6 octobre au 9, rue Evariste-Gallois. Car si l'emplacement du poteau est bien cadastré à Savigny-sur-Orge, sa présence impacte principalement les habitants de Morangis. En effet, celui-ci, installé sur une parcelle privée, a été posé au fond du terrain... en bordure de la ville voisine. L'opérateur respecte donc la réglementation en vigueur, surtout que l'autorisation a bel et bien été signée par la municipalité savinienne le 22 décembre dernier. « L'autorisation provient

de mon équipe et, en tant que maire, j'en assume l'entière responsabilité. Désormais, tous les dossiers de ce genre passent exclusivement par mon bureau. En revanche, la personne de Bouygues en charge du projet ne m'a jamais parlé d'une antenne de 24 mètres de haut. Sinon, vous vous doutez bien que j'aurais bondi ! », a souligné le maire de Savigny-sur-Orge.

Des engagements pris par l'opérateur

Et les explications proposées par les équipes de l'opéra-

teur téléphonique n'ont pas convaincu l'assemblée. « Le déplacement ne peut pas se faire du jour au lendemain. Cela demande des investissements conséquents mais nous devons aussi trouver un site convenable : avant de signer le bail de celui-ci, nous avons mis quatre ans », ont rappelé les salariés de Bouygues, qui ont néanmoins reconnu, après presque deux heures d'échange, que cette installation « était une erreur technique ». Une confiance saluée par une salve d'applaudissements.

Ils ont donc proposé aux riverains et aux élus de camoufler le poteau, en partie, grâce à de la végétation. La photo-montage présentée sur l'écran a déclenché un cri de stupeur et des rires nerveux : « Vous ne pouvez pas me demander un mois de délai de réflexion pour nous proposer ça : quatre arbres ridicules sur un rebord en bitume très étroit. On ne peut pas l'entendre ! Sauf si cette solution est provisoire afin de trouver un autre emplacement », s'est offusquée Brigitte Vermillet,

SAVIGNY-SUR-ORGE

Le réseau de bus est repensé. En prévision de l'arrivée du T12, vos lignes M21A, M21B et DM22 font peau neuve. À partir du 8 janvier, ces deux lignes seront ainsi prolongées jusqu'à minuit, l'arrêt marqué à "Parc du Château" permettra aux voyageurs de rejoindre directement le T12 (marquant l'arrêt au même endroit). Les horaires de vos bus ont été pensés pour être en correspondance avec le RER C et ainsi vous permettre d'optimiser vos déplacements.

très largement applaudie par le public.

Après de longs échanges, plus ou moins tumultueux, les équipes de Bouygues ont consenti à noter les demandes des Saviniens et des Morangisais afin d'en référer à leur direction. Ils se sont ainsi engagés à comprendre le problème qui se posait pour les riverains, à reconnaître officiellement que cette antenne était une erreur, à la camoufler avec de la végétalisation haute et persistante le temps de trouver une solution de repli, à abaisser le poteau de six mètres, à supprimer l'antenne orientée vers les pavillons et à trouver un autre site pour la déplacer.

Un courrier dans ce sens doit prochainement être envoyé aux collectivités.